



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Etat lance un concours architectural pour le Cluster du sport international sur le site de l'UNIL

La création d'un «Cluster du sport international» entre dans sa phase de réalisation avec la mise au concours dès ce jour du projet architectural pour le bâtiment et le réaménagement de ses alentours sur le site du campus de l'UNIL à Dorigny. Maître de l'ouvrage, l'Etat de Vaud s'apprête ainsi à investir 23 millions de francs dans cette construction qui marque la volonté du canton d'offrir au monde sportif international une plate-forme de compétences unique dans les sciences du sport.

Depuis une vingtaine d'années, l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne mènent une politique conjointe pour attirer sur leur sol le siège de fédérations sportives et d'organisations internationales, ainsi que des manifestations et congrès sportifs internationaux. Rappelons qu'actuellement, 56 fédérations ou organisations sportives ont leur siège ou une antenne sur le territoire vaudois. Aussi les Autorités cantonales et communales ont-elles décidé de créer un Cluster du sport international (CSI) dont le secrétariat général aura notamment pour mission de renforcer les liens entre les organisations sportives hébergées dans la région.

En outre, l'Académie des sciences et techniques du sport (AISTS) prend toujours plus d'importance dans la formation des cadres auprès des fédérations et nécessite désormais une visibilité accrue. De son côté, l'Institut des sciences et du sport de l'Université de Lausanne est en passe de devenir le pôle de recherche et d'enseignement le plus important de Suisse dans le domaine des sciences du sport. Enfin, la Fédération internationale du sport universitaire (FISU), installée actuellement dans la Maison du Sport International à Vidy, souhaite déplacer son siège dans une structure plus vaste.

Dans ce contexte, le Conseil d'Etat a jugé opportun de réunir sous le même toit la fonction organisationnelle du Cluster, les compétences scientifiques de l'AISTS et de l'UNIL, ainsi que la vocation universitaire de la FISU sur le campus de l'Université à Dorigny. Le futur bâtiment constituera ainsi une interface unique en Europe entre le monde du sport international et celui de la formation et de la recherche de pointe dans ce domaine.

L'Etat de Vaud met ce jour et jusqu'au 12 septembre 2013 au concours à un seul tour

et en procédure ouverte anonyme le projet architectural, doté d'une enveloppe budgétaire de 23 millions. La parcelle retenue se situe à proximité des infrastructures sportives du campus. Elle est délimitée sur plus de 6000 m² par la route du lac au sud, l'allée de Dorigny à l'ouest, l'accès des véhicules au Quartier Dorigny à l'est et le bâtiment de l'Institut suisse de droit comparé (ISDC) au nord. La nouvelle construction comportera cinq parties, soit quatre attribuées aux entités mentionnées dont le Cluster et une cinquième destinée à des locaux communs. Signalons enfin que le concours de projet s'accompagne d'un concours d'idées qui porte sur le réaménagement des alentours et l'extension future de l'Internef pour une vision cohérente à long terme de la partie sud de l'UNIL.

Présidé par l'architecte cantonal Emmanuel Ventura du Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL) et composé de professionnels de la construction, des milieux académique et du sport, le jury désignera le projet lauréat en octobre prochain. La phase de construction pourrait débuter en automne 2014 pour une mise en service à la fin 2016.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 mai 2013

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 021 316 20 01; Philippe Pont, chef du Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL), 021 316 74 60; Emmanuel Ventura, architecte cantonal, SIPAL, 021 316 73 10

[Photo_vue aérienne site légendée](#)